

– la maison du sport européen –

Tweets du mois

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Nov 27

The [@EOCmedia](#) General Assembly takes place today as an online meeting. [@iocmedia](#) PT Bach highlights the importance of cooperation with European institutions to safeguard the European Sport Model based on solidarity and values. He thanks [@GabrielMariya](#) for her strong commitment

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Nov 18

Thank you [#RINGSproject](#) partners for interesting discussions on strategic management of the NOCs & public affairs! Special thanks to the speakers prof Preuss [@uni_mainz](#), [@yaksoy2014](#) & Nese [@TOC_Olympic](#), [@olympic_li](#), [@MikkelJLarsen](#) & [@LouiseBiede](#) [@DIFidraet](#) and [@nocnsf](#)

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Nov 18

Today we are in a roundtable discussion on future EU Strategy on the Rights of Persons with Disabilities 2021-2030. Thank you Commissioners [@helenadalli](#) & [@GabrielMariya](#) for taking into account the role of sport & physical activity in the Strategy & for organising the discussion.

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Conférence de la Commission Européenne sur la relance du secteur sportif suite à la crise du Covid-19 3

Conseil de l'Europe: 16ème Conférence des Ministres des Sports 5

Etude sur l'impact du Covid-19 sur le secteur sportif dans l'UE 6

Conseil de l'Europe et EPAS: diverses conférences et activités 7

Discussion au sujet du Sport et de la future stratégie pour les droits des personnes avec un handicap 9

Séminaire de PACE : violence contre les femmes dans le sport 10

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Modèle Européen du Sport, égalité des genres et agenda stratégique au coeur des discussions de la 49ème AG des COE 11

Webinaire RINGS: Discussions fructueuses à propos de la mise en place de plans stratégiques 12

LE COIN DES PARTENAIRES

Le CNO de Croatie s'attaque à la question des matchs truqués dans le do-main du sport 13

– la maison du sport européen –

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Il n'est pas encore clair dans quelles conditions les Jeux olympiques auront finalement lieu. Cependant, étant donné les progrès rapides dans le développement d'un vaccin, il semble parfaitement imaginable que les Jeux de Tokyo auront lieu en 2021. Compte tenu des immenses incertitudes qui ont dû et doivent encore être levées, l'organisation des Jeux serait une nouvelle très positive pour les organisateurs, les fédérations sportives, les athlètes et les supporters. Sans eux, certaines fédérations perdraient la plus importante vitrine de leur sport, avec des conséquences massives sur le développement économique et sportif.

La présidence allemande du Conseil de l'Union européenne touche à sa fin et des décisions importantes sont encore en suspens. En effet, les vétos de la Hongrie et de la Pologne, concernant le lien entre un mécanisme d'État de droit et le budget de l'UE, semblent presque impossibles à résoudre pour l'instant. Ce conflit pourrait porter préjudice à l'ensemble de l'UE. La question de Brexit pourrait également aggraver encore la situation économique incertaine de l'UE et de la Grande-Bretagne. Toutefois, Bruxelles considère qu'il y a de bonnes chances que la pression politique intérieure exercée sur le Premier ministre britannique conduise finalement à un retrait avec un accord de dernière minute.

L'espoir initial que le cadre financier pluriannuel soit adopté et que tous les programmes de financement soient négociés à temps avant la prochaine présidence portugaise semble compromis. Cette impasse entraînera des retards considérables dans la mise en œuvre des nouveaux programmes des fonds structurels et la mise en route de programmes tels qu'Erasmus+ Sport.

Les priorités de la Commission européenne en termes de contenu et en particulier les stratégies annoncées dans divers domaines tels que l'environnement, l'égalité ou les personnes ayant un handicap devraient être considérées par le sport organisé comme une invitation à s'impliquer encore plus au niveau européen. Les expériences et l'expertise, abondantes au niveau national, devraient être davantage intégrées dans les discussions au niveau européen.

La procédure organisée par la présidence allemande sur le plan de travail des ministres européens du sport 2021-2024 a abouti à un bon résultat. Les questions importantes pour le sport ont été incluses. Toutefois, le succès de ce plan de travail dépendra essentiellement de la mesure dans laquelle les États membres et la Commission européenne seront prêts à impliquer le sport organisé dans sa mise en œuvre concrète. Il devrait s'agir moins de produire de nouveaux documents que de relever ensemble les défis concrets du modèle sportif européen, à but non lucratif et fondé sur des valeurs.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Conférence de la Commission Européenne sur la relance du secteur sportif suite à la crise du Covid-19

Le 17 novembre, la Commission Européenne a organisé une conférence de haut-niveau intitulée "La reprise du secteur du sport après la crise de Covid-19 : la voie à suivre". Plus de 600 participants de 54 pays ont suivi cette conférence virtuelle. Cette dernière avait pour but de discuter des importants challenges auxquels le sport faisait face, ainsi que de débattre des solutions pour relancer le sport suite aux conséquences négatives de la pandémie.

Dans son discours d'ouverture, la commissaire européenne chargée du sport, Mariya Gabriel, a souligné le potentiel du sport dans cette crise : *"Plus encore qu'auparavant, nous avons besoin du pouvoir et des valeurs du sport pour faire face à la situation, pour nous rassembler et, plus important encore, pour utiliser le sport à part entière en tant que solution à cette crise"*.

Le président du CIO, Thomas Bach, a complété cette introduction par un discours dans lequel il a insisté sur la solidarité et sur l'utilisation d'une approche fondée sur les valeurs intrinsèques au sport, plus que jamais nécessaires pour faire face à la crise. Bach a ainsi appelé au renforcement du modèle sportif européen : "Nous devons renforcer le modèle sportif européen, ses valeurs et son solide mécanisme de financement. C'est quelque chose dont nous, Européens, pouvons vraiment être fiers. Il reflète les valeurs de solidarité, d'inclusion et de paix. Il reflète l'organisation spécifique du sport en Europe et sa fonction sociale et éducative fondamentale". Bach a notamment mentionné la solidarité financière et le caractère ouvert des compétitions spor-

tives comme aspects fondamentaux du modèle sportif européen. Le président du CIO a par ailleurs présenté le sport comme un moyen efficient en termes rapport coût-efficacité permettant de renforcer la cohésion sociale, et améliorer la santé physique et mentale. C'est pourquoi il a appelé les gouvernements à intégrer le sport dans leurs plans de relance post-Covid.

A la suite du message de Bach, deux messages vidéo furent projetés, l'un illustrant l'impact du Covid-19 sur les grands événements sportifs, l'autre à propos de la situation des athlètes.

Jean Gracia, président du Comité d'Organisation des Championnats d'Europe d'athlétisme de Paris 2020, a ainsi témoigné de l'impact de Covid-19 sur la compétition, qui a finalement abouti à l'annulation forcée des Championnats. Gracia a souligné que la décision n'avait pas été facile à prendre mais qu'il fallait en tirer le meilleur parti, par exemple en organisant un E-Forum.

Le président de la commission des athlètes des COE, Gerd Kanter, est lui intervenu concernant l'impact de la crise sur les athlètes. Dans sa contribution, il a expliqué que la principale source de revenus de la plupart des athlètes est leur participation aux compétitions. La crise a donc entraîné de nombreuses pertes de revenus, de même que les événements reportés et annulés ont entraîné des fins de carrière prématurées pour certains athlètes.

Ces déclarations individuelles ont été suivies de deux tables rondes. Le premier panel de discussion était intitulé *"Principaux défis et*

– la maison du sport européen –

leçons tirées de la crise pour les organisations sportives de base" et impliquait :

- Anna-Kaisa Pusa, maire de Kurikka, Finlande
- Julien Zylberstein, Chef de la gouvernance et des affaires des parties prenantes de l'UEFA
- Marc Tarabella, membre du Parlement européen, co-président du Groupe Sport
- Stephan Mayer, secrétaire d'État parlementaire, Présidence allemande du Conseil de l'UE

Au milieu des différents débats menés dans ce panel, Stephan Mayer, convaincu du challenge que le Covid représentait pour les structures du sport, a appelé au soutien au secteur du sport qu'il a qualifié de très important. En faisant référence au potentiel du sport sur la santé et la société, il a notamment déclaré : "Le bénéfice de l'investissement dans le sport est extrêmement élevé et encore sous-estimé".

Répondant à une question du chat, Julien Zylberstein a souligné l'importance des infrastructures sportives modernes pour permettre au plus grand nombre d'accéder au sport. À cette fin, il a appelé à un meilleur accès du sport aux financements des Fonds structurels et d'investissement européens. En outre, il a estimé, comme Gabriel et Bach, que le modèle sportif européen constituait un bon cadre pour manœuvrer ensemble à travers la crise.

Le deuxième panel de la conférence a ensuite débattu de "l'impact de la crise sur la croissance et l'emploi dans le secteur du sport et des moyens possibles de redressement" à travers l'intervention des personnalités suivantes :

- Kirstie Simpson, secrétaire générale de l'Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE)
- Manuel Pauser, vice-président pour les affaires gouvernementales et communautaires mondiales chez Adidas et vice-

président de la Fédération de l'industrie européenne des articles de sport (FESI)

- Marisol Casado, membre du Comité international olympique et présidente de la Fédération internationale de triathlon
- Tiago Brandão Rodrigues, ministre de l'éducation, Portugal

Tiago Brandão a confirmé que la prochaine présidence portugaise se penchera également sur la relance du secteur du sport, en particulier en termes économiques et d'emplois. Il a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération avec d'autres domaines-clés : "Le sport ne pourra pas se rétablir seul, il a besoin d'autres secteurs".

Kirstie Simpson a de son côté présenté les derniers chiffres de l'emploi dans le secteur du sport. Rien qu'au premier trimestre de 2020, le nombre de personnes employées dans le sport avait diminué de 3,3 % par rapport à 2019. Ceci est particulièrement alarmant car les effets de la pandémie de corona n'étaient pas encore réellement visibles au premier trimestre, de sorte qu'une nouvelle augmentation des pertes d'emplois dans le sport est à craindre. Au cours de la même période, les pertes d'emploi dans l'ensemble des secteurs de l'UE ont été de 1,9 %. Cela montre que le sport a été bien plus touché par l'impact de la pandémie que certains secteurs de l'économie.

Enfin, la commissaire Gabriel a remercié tous les participants et a formulé quelques remarques de conclusion : "Comme l'a dit Thomas Bach, les valeurs du sport sont plus que jamais nécessaires pour avoir une société centrée sur l'homme et ouverte à tous. Notre modèle européen de sport est unique à cet égard, car il promeut les valeurs et la solidarité. Ce modèle doit être préservé et promu".

PLUS D'INFORMATIONS

[Revoir la conférence](#)
[Discours du Président Bach](#)
[Remarques de conclusion de la Commissaire Gabriel](#)

Conseil de l'Europe: 16ème Conférence des Ministres des Sports

Alors que l'évènement aurait dû se tenir à Athènes, le coronavirus a eu raison de la Conférence des Ministres du Sport et l'ouverture de celle-ci s'est finalement déroulée en ligne, le 5 novembre. Le Conseil de l'Europe a par ailleurs décidé d'organiser la conférence en plusieurs sessions virtuelles.

L'évènement a été introduit par la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, ainsi que Miltiadis Varvitsiotis, ministre suppléant aux affaires étrangères de la Grèce. Tous deux ont souligné l'importance des droits de l'homme dans le sport et par le sport, en se référant aux conventions existantes liées directement ou indirectement au sport (Convention des droits de l'homme, Convention de Macolin, Convention d'Istanbul, etc.)

Plusieurs personnalités importantes du sport ont joint la Conférence, en commençant par la Ministre française du sport, Mme Roxana Maracineanu, qui a souligné l'importance de l'activité physique dans une période de confinements et de restrictions, ainsi que le rôle de la santé physique dans la guérison du coronavirus. Toujours à propos du Covid-19 et du sport, Christophe de Kepper, directeur général du CIO, a également souligné que le mouvement sportif connaissait plusieurs difficultés, mais qu'il ne fallait pas oublier que "le sport est un outil peu coûteux pour s'attaquer aux problèmes sociaux". Il a directement mentionné le modèle européen du sport comme un concept-clé, souhaitant qu'il soit inclus dans la nouvelle version de la Charte Européenne du sport.

Abordant plus en détail les droits de l'homme et le sport, Lefteris Avgenakis, vice-ministre grec des sports, a rappelé certains sujets qui restent d'actualité, telles que la sécurité, l'intégrité, le dopage, les matchs truqués et la protection des enfants.

Pour finir, l'importance de la bonne gouvernance dans le sport a été réitérée, et mise en relation avec chaque sujet cité précédemment.

Le même après-midi, une session sur la résolution relative à la Charte européenne du sport a été organisée. Il est prévu que la Conférence des ministres adopte cette résolution, ainsi qu'une autre résolution sur les droits de l'homme dans le sport, dès le début de l'année prochaine. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance d'inclure une référence claire au modèle européen du sport dans la Charte. Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a activement agi en faveur de cet argument tout au long du processus de renouvellement de la Charte.

La prochaine session de la Conférence des ministres responsables du sport sera organisée le 7 décembre et se concentrera sur la résolution relative aux droits de l'homme dans le sport. La table ronde ministérielle devrait avoir lieu le 15 janvier 2021 pour discuter des deux résolutions tandis que la session de clôture est prévue le 11 février 2021.

Etude sur l'impact du Covid-19 sur le secteur sportif dans l'UE

Le 27 novembre, la Commission européenne a publié une étude très attendue, menée par Ecorys en collaboration avec SportsEconAustria (SpEA), sur l'impact économique de la crise Covid-19 sur le secteur du sport dans l'UE. L'étude avait été commandée par la DG EAC en juin, avec pour objectif de soutenir l'élaboration de politiques fondées à l'aide de données empiriques, au niveau national et européen.

La première partie de l'étude se concentre sur l'impact économique de la crise, tandis que la seconde partie présente des initiatives existantes et propose des mesures pour contrer les effets socio-économiques de la crise sur le sport.

Dans l'ensemble, l'étude démontre l'impact significatif de la crise et des mesures de confinement dans les Etats Membres, qui pourraient provoquer une baisse de PIB pour les organisations sportives jusqu'à 25 % dans le pire des scénarios. Cette analyse économique prend également en compte la difficulté financière des clubs, qui manquent de trésorerie et dépendent en grande partie des revenus tirés des licences, ainsi que du travail de bénévoles.

Concernant les différentes recommandations, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE se félicite que la plupart proviennent de ses propres recommandations ainsi que de celles du mouvement sportif. Le bureau avait en effet été convié à participer en tant qu'expert dans le panel et invité à participer à la formulation de recommandations, dont les 9 principales sont :

1. Continuer à faire connaître et à mettre à disposition les différents financements de l'UE pour le sport

Cela comprend les mesures de relance pertinentes de l'instrument européen de nouvelle génération, telles que la Coronavirus Res-

ponse Investment Initiative (CRII) et la Coronavirus Response Investment Initiative Plus (CRII+). En outre, l'étude recommande d'inclure le sport dans les fonds régionaux et de cohésion, en faisant spécifiquement référence à l'initiative SHARE.

2. Se coordonner au niveau européen, y compris pour la phase de rétablissement

Un plan d'action européen pour le sport devrait, entre autres, contribuer à l'harmonisation des voyages, des tests et de l'organisation d'événements ainsi qu'à l'accès au soutien financier pour le secteur du sport.

3. Promouvoir les données macro-économiques sur l'importance du secteur du sport

Ces données seront utilisées pour mettre en évidence non seulement l'importance économique du secteur du sport, mais aussi sa contribution à d'autres secteurs, tels que la santé, le tourisme, le commerce de détail et la construction.

4. Intégrer le sport dans les stratégies de développement et tirer parti de liens intersectoriels plus larges

L'intégration du sport dans les stratégies multisectorielles est depuis longtemps l'un des objectifs clés du bureau européen des COE et du secteur du sport organisé.

5. Veiller à ce que les possibilités de financement du chapitre "Sport" du programme Erasmus+ soient suffisamment souples

Cette souplesse est nécessaire pour soutenir les partenaires des projets Erasmus+, par exemple en permettant de modifier les modalités de mise en œuvre pour répondre à la nouvelle situation de pandémie plutôt que d'adhérer aux plans initiaux, en prolongeant les délais des programmes existants et nouveaux, en précisant si un financement est encore

– la maison du sport européen –

disponible lorsque les programmes ou les événements Erasmus+ ont été reportés.

6. Soutenir la coordination des manifestations sportives dans les États membres

Ce point a été fortement soutenu par le bureau européen des COE, car la coordination entre les États membres concernant les mesures d'harmonisation des voyages, y compris les règles communes en matière de tests et de quarantaine, est nécessaire pour que les organisateurs de manifestations sportives puissent organiser de manière efficace et responsable leurs événements.

7. Soutenir le développement du partage et de la diffusion des informations entre les parties prenantes

A cet égard, le bureau européen des COE travaille intensivement afin de tenir ses partenaires informés de tous les développements

pertinents au niveau de l'UE et de leur assurer le meilleur soutien possible pour les aider à traverser la crise.

8. Utiliser et développer les options numériques comme un élément intégral des offres sportives existantes.

Bien que cela dépende du type de sport, l'utilisation d'options numériques pour compléter, et non remplacer, les offres existantes et pour maintenir l'intérêt des membres, est un processus nécessaire, que la pandémie a déjà accéléré.

9. Élaborer des plans de préparation aux situations d'urgence plus larges.

La crise a montré l'importance d'une planification et d'une gestion de crise en amont, notamment dans le secteur du sport.

Conseil de l'Europe et EPAS: diverses conférences et activités en ligne

Ce mois-ci, diverses conférences et réunions publiques ont été organisées par le Conseil de l'Europe et son organisme l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), dans le cadre de discussion à propos des multiples conventions et autres sujets pertinents qui s'appliquent au secteur du sport.

Le 19 novembre, le Comité consultatif de l'APES a organisé un webinaire intitulé "*Sensibilisation aux droits de l'homme dans le sport pour la jeunesse : Le rôle des organisations sportives et des institutions éducatives*". Le webinaire s'est concentré sur la recherche d'une définition commune des droits de l'homme dans le domaine du sport pour les jeunes ainsi que les bonnes pratiques.

Au nom de l'APES, le Secrétaire général Stanislas Frossard est intervenu en premier lieu dans ce webinaire, afin d'expliquer la stratégie du Conseil de l'Europe dans le domaine de la violence envers les jeunes. Il a appelé les ministres européens du sport à développer et

à s'appuyer sur les actions et déclarations passées, telles que la Déclaration de Tbilissi sur les droits de l'homme dans le sport de 2018. Cette dernière est régulièrement discutée lors des réunions ministérielles du Conseil de l'Europe.

Plusieurs intervenants ont par la suite pris la parole, dont:

- Dorothy Rozga, responsable des droits de l'enfant pour le Centre pour le sport et les droits de l'homme ;
- Anne Tiivas, présidente de Safe Sport International ;
- Sara Massini, nouvelle secrétaire générale de l'ENGSO ;
- Marija Crnkovic, cheffe du service de la coopération internationale, ministère des sports, Croatie ;
- Iris Hugo-Bouvier, coordinatrice du football et de la responsabilité sociale, UEFA
- Peter Brüll, directeur des sports aux COE.

– la maison du sport européen –

Dans l'ensemble, l'idée que les droits de l'homme dans le sport étaient une question de grande importance a été largement partagée, tout comme le fait que le sport pouvait également être utilisé pour sensibiliser aux violations des droits de l'homme. Tous les intervenants ont présenté leurs points de vue et leurs actions dans ce domaine, notamment l'utilisation d'événements sportifs tels que les festivals olympiques de la jeunesse européenne (FOJE), permettant la mise en avant des valeurs positives du sport.

Par ailleurs, le 24 novembre, le Conseil de l'Europe a organisé un dialogue public en ligne au sujet de la Convention sur la manipulation des compétitions sportives.

Snežana Samardžić-Marković, la directrice générale de la démocratie au CdE, a mené la discussion avec les invités suivants :

- Roland Buchel (membre de l'Assemblée parlementaire du CdE)
- Nuno Gomes (légende de la FIFA, ancien attaquant de l'équipe nationale masculine du Portugal)
- Ilana de Wild (Directrice, Criminalité organisée et émergente, INTERPOL)
- Pâquerette Girard Zapelli (Responsable de l'éthique et de la conformité, CIO)
- Oliver Jaberg (Directeur adjoint des affaires juridiques et de la conformité de la FIFA / Directeur de l'intégrité et de la lutte contre le dopage)

La secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, Gabriela Battaini-Dragoni, et le ministre grec des sports, Leftéris Avgenákis, ont que la Convention de Macolin est un bon exemple de la manière dont le mouvement sportif et les autorités publiques travaillent main dans la main pour s'attaquer à un problème commun et M. Avgenákis a exprimé son espoir que l'impasse au sein de l'UE soit rapidement résolue, de manière à ce que davantage de pays puissent ratifier la Convention.

espoir a été soutenu par Roland Buchel. Toutefois, ce dernier a également fait remarquer que dans la pratique, un grand nombre de bonnes actions étaient déjà menées notamment via la création de plates-formes nationales dans de nombreux pays. Il a néanmoins conclu que "les solutions partielles ne sont pas de vraies solutions".

Pâquerette Girard Zapelli et Oliver Jaberg a apporté son soutien à la Convention et aux efforts qui la sous-tendent. Bien que ni le CIO ne puisse ratifier la Convention en tant qu'entité non étatique, l'organisation a entrepris de nombreuses actions visant à renforcer la lutte contre la manipulation dans le sport. Cela inclut le Code du Mouvement olympique sur la prévention de la manipulation des compétitions en tant qu'instrument contraignant pour toutes les organisations au sein du Mouvement olympique. Les Comités Nationaux Olympiques doivent également renforcer leurs actions à cet égard, et le Bureau des COE auprès de l'UE est heureux de contribuer à ces efforts par le biais du projet en cours POINTS, cofinancé par Erasmus+.

Enfin, Ilana de Wild d'INTERPOL a fait écho à ce que de nombreux autres participants avaient évoqué. Elle a salué l'excellent travail réalisé par le CIO et la coopération fructueuse entre le Mouvement olympique et INTERPOL. Tout en respectant l'autonomie des organisations sportives dans la réglementation de leurs compétitions, elle s'est félicitée de la mise en place de plates-formes nationales.

La conférence publique a été suivie de la première réunion du Comité Macolin sur la manipulation des compétitions sportives. Le Comité suivra la mise en œuvre de la Convention et a accordé au CIO, à INTERPOL et au Système mondial de surveillance des loteries (GLMS) le statut d'observateur. La deuxième réunion du Comité aura lieu au printemps 2021.

– la maison du sport européen –

Discussion au sujet du Sport et de la future stratégie pour les droits des personnes avec un handicap

Le 18 novembre, une table ronde informelle sur le sport et le handicap a été organisée par le cabinet de la commissaire européenne à l'égalité, Helena Dalli, en coopération avec le cabinet de la commissaire Mariya Gabriel, responsable du sport. L'événement visait à consulter les acteurs du sport sur les priorités de la prochaine stratégie 2021-2030 sur les droits des personnes avec un handicap. A côté d'autres organisations sportives, le bureau européen des COE a participé à la discussion.

Cette année marque le dixième anniversaire de la ratification par l'UE de la [Convention des Nations unies sur les droits des personnes avec un handicap](#) (CNUDPH). Son article 30 établit le droit des personnes avec un handicap à participer de manière égale, aux activités sportives. La future stratégie de l'UE se concentrera sur la mise en œuvre de la Convention des Nations unies, et le droit des personnes avec un handicap à participer à des activités sportives et physiques y sera intégré.

Les participants ont partagé à propos d'initiatives en cours, et ont formulé diverses réflexions sur la situation actuelle. Des propositions pour des actions à l'échelle de l'UE ont émergé, sur divers aspects essentiels, tels que la participation, la formation, les ressources, l'accessibilité, la visibilité, ou encore, le manque de considération et de connaissance au sujet de l'inclusion.

Au cours de son intervention, le Directeur du bureau des COE auprès de l'UE a souligné que le sport devrait sans aucun doute faire partie intégrante de la stratégie de l'UE. Il a également ajouté qu'il considérait comme essentielle la participation des personnes avec un handicap dans les discussions, et que la mise en place de programmes ne devait pas se faire sans les consulter. En outre, Folker Hellmund a mentionné qu'il était urgent d'améliorer l'accessibilité des infrastructures sportives pour les personnes avec un handicap, également lorsqu'il s'agissait du transport jusqu'au lieu d'un événement sportif. La formation des coaches et des instructeurs afin de rendre plus inclusives les activités sportives est un autre des points également soulevé Folker Hellmund. Au niveau européen, il a proposé la production d'une étude quant à l'évaluation de la mise en œuvre de l'article 30 de la CNUDPH, ainsi que de travailler à l'intégration du soutien aux projets et activités sur le handicap et le sport dans tous les programmes de financement de l'UE concernés, tels que les fonds structurels, EU4Health et Horizon Europe.

Les deux cabinets ont été très satisfaits des échanges avec les organisations sportives et ont remercié les différents intervenants, qui alimenteront la future stratégie de l'UE. La nouvelle stratégie de l'UE sur les droits des personnes handicapées 2021-2030 devrait être adoptée au cours du premier trimestre 2021.

– la maison du sport européen –

Séminaire en ligne de PACE sur la violence contre les femmes dans le sport

Le 10 novembre, le “Réseau parlementaire pour un monde sans violence”, un groupe associé à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (PACE), a organisé un webinaire sur le thème "prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes dans le sport". Ce webinaire visait à sensibiliser au sujet de la violence contre les femmes dans le sport, et à formuler des possibilités pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, ainsi qu'à échanger des recommandations et des bonnes pratiques sur la voie à suivre.

Les intervenants invités durant ce séminaire avaient tous une expérience à partager sur le sujet. Tout d'abord, Sarah Abitbol a pu témoigner en tant qu'ancienne athlète et elle-même victime de violence sexuelle. Elle a principalement abordé l'importance de l'éducation, du dialogue et de la prévention. Joyce Cook de la FIFA et Béatrice Barbusse de la Fédération française de handball ont ensuite donné d'autres exemples d'outils et de stratégies possibles pour lutter contre le sexisme et la violence, tandis que Nadezda Knorre a présenté la vision de Women's Sport International. Des bonnes pratiques ont été identifiées, telles que : la création d'un groupe d'experts ou d'une task force sur le sujet, l'évaluation des connaissances des fédérations, le lancement d'un système de rapport interne et l'attribution de points de contact dédiés, ainsi que l'éducation et la formation de l'entourage des athlètes par le biais de webinaires, d'ateliers ou de certifications.



Dagmar Schumacher, de l'UNIFEM, a salué ces initiatives et a recommandé d'agir également au niveau mondial, en adaptant les politiques et en sensibilisant le public grâce à la mobilisation d'athlètes, ou encore lors d'évènements sportifs.

Enfin, l'idée de créer un organisme indépendant chargé de lutter contre la violence et le sexisme dans le sport a été discutée par plusieurs intervenants, ce qui implique également l'allocation de ressources supplémentaires dans le but ultime de créer un environnement libre de violence dans le sport. Comme l'a dit le journaliste qui a enquêté sur plusieurs scandales, Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac, le sport est à la base de la violence et des abus, et il est urgent d'agir à ce sujet.

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

– la maison du sport européen –

Modèle Européen du Sport, égalité des genres et agenda stratégique au coeur des discussions de la 49^{ème} AG des COE

Le 27 novembre, les Comités olympiques européens (COE) ont organisé leur 49^{ème} Assemblée générale. Cette réunion s'est tenue pour la première fois virtuellement suite à la pandémie de Covid-19. La réunion a débuté par un hommage à l'ancien président des COE, Janez Kocijančič, décédé le 1er juin dernier.

La réunion présidée par le président par intérim, Niels Nygaard, s'est ouverte par une présentation du président du CIO, Dr Thomas Bach, qui a souligné que le Mouvement olympique devrait poursuivre ses efforts pour démontrer que le rôle sociétal du sport était plus pertinent que jamais dans cette période si particulière. À cet égard, il a souligné l'importance de la coopération avec les institutions européennes afin de sauvegarder le modèle sportif européen fondé sur la solidarité et les valeurs. Le président Bach, rejoint plus tard par Niels Nygaard, a remercié la commissaire engagement fort à soutenir le secteur du sport.

La réunion a également été marquée par d'importantes annonces du CIO et de l'ACNO concernant les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur leurs activités. A cet égard, le directeur du département des relations avec les CNO et de la Solidarité Olympique du CIO, James McLeod, a informé les 50 CNO d'Europe que le budget des projets financés par le biais de la Solidarité Olympique serait augmenté pour la période 2021-2024.

Les représentants des 50 CNO ont été invités à voter à propos de deux modifications des statuts des COE qui ont été adoptées par une large majorité. Les modifications portaient respectivement sur :

- La tenue obligatoire d'élections au plus tard lors de la prochaine assemblée générale prévue "si le président ou tout autre

membre du bureau ou membre élu du comité exécutif" cesse pour quelque raison que ce soit d'exercer ses fonctions pendant son mandat. Par conséquent, les élections pour l'ensemble du Comité Exécutif des COE auront lieu lors de l'Assemblée Générale de l'année prochaine en Grèce le 16 avril.

- Un article garantissant un équilibre minimum entre les sexes au sein du Comité Exécutif des COE avec au moins 30% de chaque sexe soit 5 des 16 membres élus. Cet amendement s'appliquera pour les prochaines élections des COE et aligne le Comité Exécutif des COE sur les propositions de l'Agenda Olympique 2020 pour une meilleure parité dans les organes dirigeants des organisations sportives.

Un autre sujet clé à l'ordre du jour était la présentation, par le membre de l'ExCo des COE Djordje Visacki, d'un Agenda stratégique 2030 pour les COE à adopter avant la fin de 2021. Une feuille de route ambitieuse, préparée par un petit groupe de travail de représentants de CNO, a été approuvée par l'AG fournissant ainsi à la direction des COE un signe clair quant à une future coopération plus étroite entre les COE et les 50 CNO européens.

Enfin, l'Assemblée Générale a décerné à la biathlète Linda Zingerle (ITA) le 5e Prix Piotr Nurowski d'hiver et a confirmé en tant qu'hôtes des Festivals Olympiques de la Jeunesse Européenne (FOJE) de 2025 Borjomi et Bakuriani (GEO) pour l'été et Brno (CZE) pour l'hiver.

Pour conclure, le président par intérim des COE, Niels Nygaard, et le membre du comité exécutif des COE, Spyros Capralos, ont annoncé leur candidature au poste de président des COE, qui sera élu, conformément aux modifications des statuts de l'association, lors de l'assemblée générale du 16 avril 2021.

Webinaire RINGS: Discussions fructueuses à propos de la mise en place de plans stratégiques

Pour des raisons évidentes de restrictions dues au Covid-19, l'équipe RINGS et ses partenaires se sont réunis pour un nouveau séminaire virtuel le 18 novembre. Ce webinaire était la 5e réunion depuis la réunion de lancement en février et les trois webinaires en juin.

Comme l'a souligné Folker Hellmund, directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, la crise a à nouveau montré l'importance cruciale de la mise en place d'une gestion stratégique. Le projet RINGS cofinancé par Erasmus+ est ainsi plus que nécessaire à l'heure actuelle.

Le webinaire de novembre avait pour objectif d'informer les partenaires sur le Manuel de gestion stratégique des CNO, le processus d'élaboration d'un plan stratégique et sur les lignes directrices en matière d'affaires publiques.

Présentations des partenaires sur le processus d'élaboration des plans stratégiques

Trois partenaires du projet, les CNO du Liechtenstein, de la Turquie et des Pays-Bas, ont pris le temps de présenter leurs plans stratégiques déjà existants et la manière dont ils les avaient élaborés. Les présentations ont pu donner un aperçu du processus qu'une organisation doit suivre pour développer un plan stratégique à long terme qui soit adapté à chaque CNO. L'importance d'impliquer les parties prenantes concernées du début à la fin et la nécessité de rester adaptable dans un environnement en constante évolution ont été particulièrement soulignées.

Mise à jour du manuel de gestion stratégique et des lignes directrices sur les affaires publiques

Par ailleurs, l'organisation partenaire responsable, l'Université de Mayence, a fait le point sur un manuel sur la gestion stratégique et des lignes directrices en matière d'affaires publiques. Le professeur Holger Preuss de l'université Gutenberg a ainsi présenté l'état d'avancement du manuel et a demandé aux partenaires de faire part de leurs commentaires.

Mikkel Larsen, du CNO et de la Confédération sportive du Danemark, a finalement présenté le premier projet de lignes directrices pour les affaires publiques, qui a servi de point de départ à une discussion fructueuse sur l'importance de la gestion des affaires publiques et sur les liens entre celle-ci et le débat plus large sur la gestion stratégique.

En ce qui concerne les prochaines étapes du projet RINGS, l'objectif est d'organiser au moins une réunion physique avant le début des ateliers nationaux de formation en juin 2021, si la situation le permet.

Le projet RINGS, dirigé par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, se déroule de janvier 2020 à fin décembre 2022. Il se concentre sur la gestion stratégique des CNO, notamment sur des sujets tels que la gestion du changement, le travail avec les parties prenantes et les affaires publiques, afin de développer la gouvernance des CNO et de mieux les équiper d'outils de gestion concrets. Au total, 11 CNO (Danemark, Slovaquie, Lituanie, Turquie, Italie, Grèce, Chypre, Liechtenstein, Belgique, Bosnie-Herzégovine et Pays-Bas) et l'Université Johannes Gutenberg de Mayence sont partenaires du projet.

LE COIN DES PARTENAIRES

Le CNO de Croatie s'attaque à la question des matchs truqués dans le domaine du sport

Le 6 novembre 2020, le projet EPOSM (Evidence-based prevention of sporting-related match-fixing) a achevé avec succès une collecte de données qui s'était déroulée par un questionnaire en ligne sur le trucage de matchs mené dans sept pays européens (Autriche, Belgique, Croatie, France, Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni) sur une période de 6 mois.

A l'inverse d'autres projets de recherche sur le même sujet qui se concentrent majoritairement sur les problèmes liés aux paris, le projet EPOSM est centré sur les manipulations de compétitions liées aux enjeux sportifs. Cela inclut par exemple le fait d'éviter une relégation en concluant des accords avec l'équipe ou l'athlète adverse, en perdant un match pour éviter de rencontrer certains concurrents ou coéquipiers au prochain tour d'un tournoi, ou en permettant à une autre équipe de remporter le championnat. Bien que souvent négligé, le trucage de matchs sportifs met fortement en danger l'attractivité et la popularité du sport, tout en compromettant la valeur essentielle du fair-play.

Malgré les problèmes causés par le Covid-19, plus de 14 000 personnes ont participé au questionnaire. De plus, le projet EPOSM se concentre sur trois sports par pays, et permet de s'adresser à différents sports (58,9% de football ; 14,9% de tennis ; 5,2% de basket-ball ; 10,9% de hockey ; 3,4% de handball ; 2,5% de cricket ; 4,2% d'autres disciplines sportives). Il s'agit donc d'un des plus grands questionnaires jamais réalisés

simultanément sur ce sujet dans plusieurs pays européens.

L'objectif de l'EPOSM est de donner un aperçu diversifié et nuancé au sujet des manipulations de compétitions sportives dans différents sports et différentes cultures. Au-delà des manipulations liées au sport, le projet vise à de mieux comprendre les caractéristiques des personnes qui ont été confrontées au trucage de matchs, les variables psychologiques morales et sociales qui pourraient expliquer le processus et l'attitude vis-à-vis du trucage de matchs, afin de mettre en place des mesures de prévention contre le trucage des compétitions sportives. En outre, les résultats de l'étude seront utilisés pour développer des plans d'action spécifiques à chaque pays et préparer des ateliers contre la manipulation de compétitions.

Le projet EPOSM est un partenariat de collaboration, cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Il a débuté en janvier 2020 et durera deux ans. 10 partenaires participent au projet à part entière, en plus d'un partenaire associé. Ces partenaires sont : l'Université de Gand (coordinateur), l'Université d'Utrecht, l'Institut français des affaires internationales et stratégiques, Play Fair Code, le Comité olympique croate, l'Université de Lausanne, l'Université de Loughborough, Panathlon International, le Centre international d'éthique dans le sport, Counter Sport Corruption la Fondation pour l'intégrité du sport, et le Conseil de l'Europe (partenaire associé).